

La Suisse: place financière au coeur de la zone euro

Exposé de

Jean-Pierre Roth

Président de la Direction générale de la

Banque nationale suisse

Forum Financier Belge

Lundi 16 février 2004

Bruxelles

L'élargissement, attendu sous peu, de l'Union européenne modifie une fois de plus la carte de notre Continent. A la mosaïque très contrastée héritée du 19ème siècle succède graduellement une zone plus uniforme. Ainsi se poursuit un mouvement d'intégration, né des ruines de la Seconde guerre mondiale, dans lequel la Belgique a joué un rôle déterminant et qui trouve sa pleine justification dans les défis globaux de l'heure.

La Suisse paraît échapper à ce courant. Elle est pourtant – comme la Belgique – un pays européen par excellence. N'est-elle pas le premier Etat à avoir réalisé une cohabitation harmonieuse non seulement entre des communautés linguistiques mais aussi entre des communautés religieuses et culturelles qui se sont si souvent affrontées par le passé? Avec sa longue tradition d'ouverture économique et de libre échange ne vit-elle pas au rythme de l'Europe environnante? Ne se situe-t-elle pas à la croisée des chemins entre le Nord et le Sud européen, Etat-tampon entre les trois puissances continentales?

Cette position géopolitique exceptionnelle, une volonté de commercer avec les pays voisins, le tout mêlé de la prudence et de la ténacité caractéristiques des peuples montagnards, expliquent pour une bonne part l'essor économique de mon pays, qu'il s'agisse de son industrie et, plus récemment, de sa place financière.

Mon exposé est consacré à la place financière helvétique. Je vous présenterai tout d'abord l'importance qu'elle occupe dans l'économie suisse et sur la scène internationale. J'évoquerai ensuite les principaux défis auxquels nos banques – comme leurs concurrentes européennes d'ailleurs – doivent aujourd'hui faire face, ainsi que les réponses qu'elles y apportent. Enfin, je terminerai en évoquant les conséquences, pour l'économie suisse et son système financier, de ce changement fondamental d'environnement qu'a constitué la création de l'euro au 1er janvier 1999.

1. L'importance de la place financière dans l'économie suisse

Vue de l'extérieur, la Suisse donne souvent le sentiment d'être un cas à part. Nombreux sont les clichés et les idées préconçues qui circulent à son sujet: la Suisse, pays des montres, des vaches et du chocolat (une étiquette que nous partageons amicalement avec la Belgique), pays des banques et ... de leurs comptes numérotés!

Comme cela est souvent le cas, les clichés reflètent une réalité dépassée mais toujours bien présente dans l'imagerie populaire. En effet, même si la Suisse demeure championne dans le secteur horloger, elle occupe aussi une position de pointe dans la micro-technique et l'électronique. A ses performances en matière d'industrie alimentaire, il faut opposer sa

position de leader dans les domaines chimique et pharmaceutique. Quant aux banques, elles occupent bel et bien une place prépondérante au sein de l'économie helvétique mais leurs comptes anonymes appartiennent depuis longtemps au passé et notre place financière se situe à la pointe de la lutte contre le blanchiment d'argent.

Deux chiffres illustrent bien la place qu'occupe aujourd'hui le secteur financier dans notre économie: à elles seules, les banques et les assurances génèrent un peu plus de 13% de la valeur ajoutée du pays, soit deux fois plus qu'en France ou en Allemagne, et elles occupent près de 6% des personnes actives contre 4% en Belgique.

La place financière suisse a aussi ses particularités au plan international. Ainsi, selon des estimations non officielles, les banques suisses gèrent environ un tiers de la fortune mondiale placée à l'étranger (fortune off-shore). Les deux plus grandes banques du pays, l'UBS et le Credit Suisse Group, figurent parmi les dix plus grandes banques mondiales. Elles sont largement présentes sur toutes les places financières, créant plus de places de travail à l'extérieur que sur notre territoire.

Mais la Suisse dispose aussi d'un secteur bancaire très diversifié sur le front intérieur: à côté des grandes banques internationales, on observe un réseau très dense de banques cantonales et régionales, une centaine en tout, dont les activités sont essentiellement orientées vers le crédit.

2. Les facteurs à l'origine de la réussite de la place financière suisse

La position traditionnellement forte de la place financière suisse n'est pas le fait du hasard ou le fruit du secret bancaire. Elle tient à plusieurs facteurs positifs que l'on peut classer en deux catégories: les avantages spécifiques à notre secteur financier comme, par exemple, la qualité de ses services et de son infrastructure, et les avantages dérivés des conditions cadres relativement favorables de l'économie suisse, et dont l'industrie bancaire bénéficie pleinement.

Quels sont ces atouts?

La qualité du personnel

Au niveau des facteurs spécifiques au secteur bancaire suisse, le savoir-faire et les qualités professionnelles des collaborateurs dans les métiers de la banque sont fréquemment cités comme exemples. En Suisse, les banques ont effectivement accès à une population hautement qualifiée, multilingue et possédant une grande expérience des

activités de services. La longue tradition bancaire du pays (les plus anciennes banques privées datent du 17^{ème} siècle) a familiarisé des générations de banquiers au conseil à la clientèle et aux techniques de gestion de fortune.

La qualité de l'infrastructure

En plus d'un réservoir de collaborateurs qualifiés, nos banques disposent aussi d'infrastructures financières efficaces et modernes qui leur permettent de développer ou de préserver leurs avantages comparatifs par rapport à l'étranger. La place financière suisse a, par exemple, été la première à mettre sur pied un système de paiements interbancaires entièrement automatisé. Nous n'avons pas connu le développement du paiement par chèque, préférant les règlements par virement postal ou bancaire nettement moins onéreux. De son côté, la Bourse suisse a créé une plate-forme de négoce, de compensation et de règlement des titres complètement intégrée, unique en son genre. Elle est aussi à l'origine de la création de Virt-x, la bourse paneuropéenne de *blue chips*, une bourse qui repose sur un système électronique novateur permettant d'effectuer toutes les étapes d'une transaction transfrontalière à un coût réduit. Enfin, il faut souligner que le franc suisse occupe le 5^{ème} rang des monnaies utilisées dans le système de règlement CLS après le dollar, l'euro, le yen et la livre Sterling.

L'intégrité

L'attrait des services financiers suisses ne tient pas seulement à un goût très helvétique pour la précision et la qualité de l'exécution mais aussi à une réputation d'intégrité et de respect de la sphère privée, un facteur tout à fait essentiel car le bon fonctionnement d'un système bancaire repose largement sur la confiance qu'il inspire.

Les autorités helvétiques et les établissements financiers sont bien conscients qu'une solide réputation et un haut degré de confiance sont des atouts essentiels pour le développement à long terme d'une place financière. C'est pourquoi différentes institutions devant garantir la solidité de nos banques ainsi que la confidentialité de leurs opérations ont été mises en place. La Commission fédérale des banques, autorité de surveillance indépendante, veille à la bonne santé des établissements. Un cadre législatif moderne assure l'intégrité du système, notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Enfin, le secret bancaire garantit la confidentialité des opérations.

Le respect de la sphère privée

Le secret bancaire a été introduit dans la législation suisse en 1934, à une époque où le besoin de protéger la sphère privée était manifeste. Il fait partie des avantages comparés de notre place financière mais alimente un certain nombre de critiques portant ombrage à la réputation des banques helvétiques. Je reviendrai sur ce point dans quelques instants.

Une fiscalité attrayante

Il est indéniable que le secret bancaire, associé à une fiscalité helvétique modérée, confère un attrait particulier aux placements de capitaux étrangers en Suisse. A ce propos, je tiens à souligner que, contrairement à d'autres places financières, la Suisse n'accorde pas de privilèges fiscaux particuliers aux capitaux de non-résidents. Notre place financière n'est pas un centre *offshore* comme de nombreuses places exotiques: les fonds étrangers y sont traités comme ceux de résidents.

Attrayante par sa fiscalité, la Suisse ne souhaite pas devenir pour autant le lieu privilégié de l'évasion fiscale en Europe. C'est pourquoi nous avons négocié avec l'Union Européenne un accord visant à introduire un impôt à la source sur les fonds en provenance de l'Union, impôt dont l'essentiel du produit sera transféré à Bruxelles. Ce mécanisme permettra d'éviter que notre place financière ne soit le moyen aisé de contourner les dispositions européennes relatives à la fiscalité de l'épargne qui devraient bientôt entrer en vigueur, tout en garantissant le respect de la sphère privée.

L'ouverture

Mis à part tous les facteurs spécifiques à l'industrie bancaire que je viens d'évoquer, la réussite de la place financière suisse doit également beaucoup aux conditions générales de fonctionnement de l'économie helvétique. Parmi celles-ci, il faut notamment citer l'ouverture de l'économie suisse sur l'Europe et le monde. Pour preuve, les exportations représentent le tiers du PIB suisse, un chiffre nettement inférieur à celui de la Belgique, mais supérieur à la moyenne européenne. Même le secteur bancaire est très internationalisé: les banques helvétiques sont présentes à l'étranger avec près de 230 filiales et comptoirs, et environ 140 banques étrangères opèrent sur notre territoire. De son côté, la Bourse suisse coopère avec son homologue allemand au sein de la plate-forme de négoce des produits dérivés financiers Eurex, *leader* européen sur ce marché. Eurex opère depuis Francfort et se développe maintenant aux Etats-Unis. Comme vous le voyez, la place financière suisse dispose d'une longue expérience d'ouverture aux opérations

internationales ; elle est habituée à la concurrence étrangère comme à la collaboration transfrontalière.

La stabilité

Finalement, le succès de la place financière helvétique est également le fruit de la stabilité politique et monétaire régnant dans notre pays. La continuité du système politique suisse garantit un environnement juridique respectueux des droits des épargnants. L'environnement monétaire, caractérisé par une inflation faible et un franc suisse fort, même si ce dernier ne joue plus – heureusement – le même rôle de valeur refuge qu'à l'époque des turbulences monétaires des années 1980 et 1990, contribue à la réputation de solidité financière du pays. Cette réputation s'appuie également sur la réalité d'une épargne nationale abondante se reflétant dans un surplus important de notre balance des paiements courants. En 2003, le surplus extérieur de la Suisse a représenté l'équivalent de 29 milliards d'euros, un montant légèrement supérieur au surplus de la zone euro dans sa totalité. La stabilité monétaire et la position créancière nette de la Suisse sont autant de facteurs macroéconomiques inspirant confiance dans la solidité des établissements financiers helvétiques.

3. Les défis lancés à la place financière suisse

Il est évident que les avantages traditionnels de la place financière suisse sont aujourd'hui toujours plus partagés par d'autres centres financiers. Nous vivons heureusement dans un environnement monétaire beaucoup plus stable qu'il y a 20 ans; le libre-échange et la liberté de mouvement des capitaux sont des principes maintenant largement admis.

La place financière suisse ne peut donc plus se contenter des avantages comparatifs hérités du passé. L'environnement financier international évolue constamment et la soumet, tout comme les autres places européennes, à de fortes pressions concurrentielles. Pour pouvoir garder leur position privilégiée et leur attrait, nos établissements doivent impérativement s'adapter aux mutations du marché et anticiper les évolutions à venir.

Actuellement, les places financières internationales sont confrontées à deux défis particulièrement importants pour leur avenir:

- *la globalisation accrue* qui a profondément modifié le mode de production et la structure des coûts des établissements financiers. La tendance est à la concentration et à la spécialisation dans tous les métiers de la banque.

- *la criminalité financière*: une conséquence naturelle des évolutions politique et économique des 20 dernières années. A l'évidence, les places financières situées au cœur des flux internationaux de paiements et de placements doivent veiller à ce que leurs services ne soient pas utilisés à des fins illégales ou criminelles.

La place financière suisse a pris de nombreuses initiatives pour relever ces défis. La lutte contre le blanchiment d'argent et les fonds d'origine criminelle retient prioritairement son attention et celle des autorités helvétiques. Ceci d'autant plus que le secret bancaire peut donner le sentiment d'être un moyen aisé d'échapper à la justice. Il est important ici de clarifier quelques points concernant la politique de la Suisse dans ces domaines.

Tout d'abord, il faut souligner que le secret bancaire a pour objectif de garantir le respect de la sphère privée et d'accroître la confiance des déposants en leur banque. Il ne vise pas à protéger des fonds d'origine douteuse. Les autorités suisses sont bien conscientes qu'elles doivent prendre à cet égard toutes les mesures nécessaires afin d'éviter des dérapages. Elles ont donc assorti le secret bancaire de clauses extrêmement strictes concernant le blanchiment d'argent et le financement d'activités criminelles.

Depuis plusieurs années, la Suisse est devenue l'un des *leaders* en matière de lutte contre le blanchiment d'argent; elle a mis en place un dispositif reposant sur quatre piliers:

- Premièrement, les banques ont l'obligation de connaître l'identité exacte et la nature des activités de leurs clients. Contrairement à une opinion largement répandue à l'étranger, il est impossible d'ouvrir un compte en Suisse de manière anonyme.
- Deuxièmement, une banque qui aurait des doutes sur la nature des fonds qui lui sont confiés a l'obligation d'en avertir les autorités de surveillance afin que celles-ci puissent procéder aux enquêtes nécessaires.
- Troisièmement, la loi suisse contre le blanchiment d'argent s'applique à un cercle très large d'intermédiaires financiers: elle concerne bien évidemment les banques, mais également les assurances, les gestionnaires de fonds, les avocats et les fiduciaires, un domaine d'application bien plus étendu que dans de nombreux pays.
- Enfin, si une procédure pénale à l'encontre d'un client d'une banque suisse est entamée, le secret bancaire est immédiatement levé, que le délit ait été commis en Suisse ou à l'étranger.

Grâce à ces dispositions, le système suisse de lutte contre le blanchiment d'argent est conforme aux normes internationales les plus élevées et est reconnu comme tel par les différentes institutions internationales.

En ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, notre administration fédérale a édicté une ordonnance étendant la loi sur le blanchiment d'argent à toutes les transactions financières liées à des activités terroristes. Cette ordonnance suit les recommandations du GAFI, le Groupe d'action financière contre le blanchiment de capitaux.

Ceci dit, la place financière suisse a fait quelquefois la « une » de la presse à la suite de blocages de fonds d'origine douteuse. Ces cas isolés ne m'inquiètent pas étant donné la forte implication de notre place financière dans les transactions internationales. Au contraire, ils montrent que le dispositif mis en place offre une certaine efficacité. Nous espérons aussi qu'il opère de manière dissuasive à l'égard de ceux qui voudraient tenter d'abuser des règles de confidentialité.

Je ne suis pas impressionné non plus par le fait que d'autres places financières semblent être à l'abri de tout scandale. A mes yeux, l'absence de faute avérée n'est pas encore une preuve de sainteté.

4. Le défi monétaire de l'euro

La liste des défis financiers auxquels doit faire face la Suisse ne serait pas complète si je n'évoquais pas ici la mise en place de l'euro. Au cours de ces quatre dernières années, nous avons eu le temps de faire nos expériences avec la monnaie européenne et de nous y adapter.

Pour vous convaincre du rôle essentiel que joue l'euro pour la Suisse et pour sa place financière, je vous rappellerai d'abord que nous sommes le seul pays d'importance qui est totalement entouré par la zone euro. Il n'est donc pas surprenant que celle-ci soit notre premier partenaire économique, absorbant la moitié de nos exportations et se trouvant à l'origine de plus de 60% de nos importations. La France et l'Allemagne sont nos principaux débouchés et la Suisse est devenu le troisième partenaire commercial de l'Union.

Quelles expériences tirons-nous de ces années passées aux côtés de la monnaie unique?

En premier lieu, même si l'euro est facilement accepté comme moyen de paiement en Suisse, l'utilisation du franc suisse pour régler les transactions n'a pas fléchi. La part de l'euro dans nos paiements intérieurs correspond approximativement à celle que

connaissaient les monnaies qu'il a remplacées. L'euro circule évidemment de manière plus visible dans les zones frontières que dans le centre du pays.

La deuxième constatation que nous avons faite touche à la relation entre le franc et l'euro. De nombreux observateurs craignaient que l'euro ne provoque une déstabilisation du franc suisse, exacerbant son rôle de monnaie de refuge. Cela n'a pas du tout été le cas. Certes, le franc s'est temporairement apprécié face à l'euro depuis l'introduction de ce dernier, mais son cours n'a pas été aussi volatil qu'on aurait pu le craindre. Depuis 1999, le franc a gagné 2,5%, en termes nominaux, face à la monnaie européenne, mais s'est toutefois légèrement affaibli si l'on tient compte du différentiel d'inflation accumulée depuis lors.

Le franc a donc été plus stable face à l'euro qu'il ne l'était face au mark allemand. Cette situation tient au fait que la nouvelle monnaie européenne joue un rôle stabilisateur important sur la scène internationale en neutralisant les tensions que subissent les monnaies tierces lors d'ajustements rapides du dollar. Cet effet est évident sur le front européen puisque la monnaie unique a maintenant remplacé des monnaies qui étaient souvent déstabilisées par les mouvements du billet vert. Mais il est aussi visible en ce qui concerne le franc suisse. La récente chute du dollar en est une preuve: alors que par le passé le franc suisse aurait été mis sous pression, il est demeuré à l'écart, s'appréciant moins fortement que la monnaie européenne.

A mon sens, la création de l'euro a changé de manière profonde les conditions de fonctionnement du marché des changes. L'euro et le dollar sont aujourd'hui deux monnaies qui se servent mutuellement de refuge. Le franc – étant donné l'étroitesse relative de son marché – ne joue plus ce rôle aussi intensément qu'auparavant lorsque l'Europe n'était pas encore unifiée sur le plan monétaire. Notre monnaie évolue maintenant plus en fonction des facteurs fondamentaux de l'économie suisse qu'au rythme des tensions du système monétaire international. L'apparition de l'euro a donc contribué à stabiliser le marché du franc, ce qui est une excellente nouvelle pour nos exportateurs.

L'introduction de l'euro pose toutefois un défi considérable à l'économie suisse. En effet, maintenant que l'essentiel de notre commerce avec l'Europe se fait dans une seule monnaie, les entreprises suisses sont confrontées à une concentration de leurs risques de change. Pour se protéger, elles peuvent recourir aux instruments financiers traditionnels ou pratiquer le «hedging» naturel, à savoir équilibrer leurs opérations d'achats et de ventes libellées en euros. Malgré ces techniques de gestion des risques de change, il est

indéniable que le degré de compétitivité de l'économie suisse – du moins dans le court terme – peut être menacée par de brusques mouvements de la relation qui s'établit entre le franc suisse et l'euro sur le marché.

Etant donné ce risque, la solution d'un éventuel ancrage du franc à l'euro est souvent évoquée par nos exportateurs. Cette option stratégique n'est pas d'actualité à la Banque Nationale, et ceci pour deux raisons:

- Premièrement, comme nous l'avons vu, la cohabitation entre le franc suisse et l'euro a été plutôt harmonieuse jusqu'à présent.
- Deuxièmement, l'ancrage du franc suisse à l'euro aurait des conséquences sur le niveau des taux d'intérêt en Suisse. Ces derniers sont traditionnellement les plus bas d'Europe, ce qui constitue un avantage important pour nos entreprises. Si un ancrage du franc à l'euro devait être décidé, cette différence disparaîtrait car les taux suisses seraient tirés vers le haut par les taux européens, ce qui pénaliserait gravement notre économie.

En définitive, il n'est pas certain qu'un ancrage du franc suisse à l'euro soit globalement bénéfique pour la Suisse, du moins pas dans les circonstances présentes. Cette conclusion a incité la Banque nationale suisse à mener une politique monétaire indépendante basée sur la recherche de la stabilité des prix plutôt que sur un alignement du franc sur la nouvelle monnaie européenne. Ceci dit, la relation entre le franc et l'euro reste essentielle pour notre développement économique et entre avec un grand poids dans nos appréciations monétaires.

5. Conclusion

La Belgique et la Suisse vivent au rythme de l'Europe. Les voies choisies par nos deux pays ne sont pas les mêmes: la Belgique est l'un des membres fondateurs de l'Union Européenne ; la Suisse, avec son fédéralisme et sa démocratie directe, n'a pas participé formellement à la construction européenne mais n'a pas cessé de s'associer activement au développement économique de notre Continent.

Non, la Suisse n'est pas une forteresse alpine repliée sur elle-même mais une plateforme de dialogue et d'échange. Sa tradition commerciale est ancienne, sa place financière est le reflet de sa stabilité et de son abondance d'épargne. L'apparition de l'euro et l'élargissement de l'Union européenne créent des conditions favorables à l'intensification de ses relations avec une Europe aux frontières toujours plus repoussées.

Bien sûr l'intégration monétaire a constitué un profond changement de notre environnement. Nous avons su nous y adapter. L'euro est pour chacun une source de grande simplification commerciale; pour nos exportateurs il représente toutefois une concentration nouvelle de risque. Nous en tenons compte dans la conduite de la politique monétaire.

Dans le domaine des services financiers, la Suisse a une vocation plus mondiale qu'européenne. Il est donc juste que sa place financière ait choisi la voie de la globalisation, une stratégie qui s'inscrit dans le droit fil de la tradition libérale de la Suisse en matière bancaire et financière.

Dans la concurrence internationale, la place financière helvétique peut toujours compter sur ses atouts traditionnels: un environnement politique et monétaire stable, un grand savoir-faire, une réputation de discrétion et d'efficacité. Mais ceci ne suffit plus. Pour prospérer, elle n'a pas d'autre choix que de faire preuve de flexibilité et d'esprit innovateur. La globalisation des marchés et la pression de la concurrence lui imposent le douloureux chemin des ajustements structurels permanents. L'intensification des flux financiers internationaux exige, en plus, une lutte efficace contre le blanchiment d'argent et la criminalité en col blanc.

Il est heureusement passé le temps des désordres monétaires qui faisaient de la Suisse un havre privilégié vers lequel se dirigeaient les capitaux en quête de stabilité. Les salles de change et les gestionnaires de fonds le regrettent peut-être mais pas notre industrie d'exportation qui subissait les conséquences négatives d'un franc surévalué. Notre place financière a su s'adapter à l'environnement nouveau créé ces dernières années par un système monétaire international plus équilibré – même s'il n'est pas sans à-coup – et une restauration quasi générale de la stabilité des prix. Elle ne peut rester concurrentielle sur le plan international, qu'au prix d'efforts inlassables visant à promouvoir la qualité de ses services et comprimer ses coûts.

...Ce qui a toujours été vrai pour nos branches exportatrices, l'est maintenant, aussi, pour notre secteur financier!